



COVID 19: MASQUE OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A LA VENTE -LJ QUIK SPORTS 89 AVENUE
EDOUARD MILLAUD 69290 CRAPONNE ME SELARL ALLIANCE MJ MARIE DUBOIS

VENTE DU 26/05/2020

, 89 AVENUE EDOUARD MILLAUD 69290 Craponne

MARDI 26 MAI 2020 A 09 heures 30

89 AVENUE EDOUARD MILLAUD

69290 CRAPONNE

1)VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE VENTE DE PRET A PORTER

Liquidation Judiciaire de la SARL QUIK SPORTS immatriculée au registre du commerce de LYON sous le
numéro 484 955 109.

Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon, en date du 07 JANVIER 2020

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 29 JANVIER 2020

MISE A PRIX : 20 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 50%

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 50 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 29 JANVIER 2020. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à
La SELARL ALLIANCE MJ MARIE DUBOIS, Mandataires Judiciaires, seule habilitée à recevoir les oppositions.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C
PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SELAS 2C
PARTENAIRES.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-priseurs
judiciaires à Lyon. Le propriétaire des murs est Monsieur ZIMMERMANN RENE demeurant 8 CHEMIN DE LA

GARDE 69290 GREZIEUX LA VARENNE.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10 000 € par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard le jour de la vente sous réserve d'avoir au préalable rempli l'attestation de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

2) Vente du stock comprenant 702 pièces de vêtements vendu en un seul LOT

EXPOSITION DE 08H A 09H

Enlèvement sur rendez-vous.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Conditions particulières de vente en raison du COVID 19 disponible sur notre site www.2c-partenaires.com indiquées vente par vente.

15 Place Jules Ferry 69006 Lyon

Tel : 04.72.83.20.20 de 9h à 12h - Télécopie : 04.72.83.20.29

Internet : <http://www.2C-PARTENAIRES.com>

e.mail : Contact@2c-partenaires.com

Intra- Communautaire FR 04394706642 Siret : 39470664200037 – APE 8299Z

FONDS DE COMMERCE

QUIK SPORTS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE PRET A PORTER

Mise à prix : 20 000 €

Consignation : 10 000 €

MONTANT ACTUEL DU LOYER : 13 200 € an soit en 1 100€ / mois

Loyer payable par mois d'avance et révisable tous les 3 ans à la date anniversaire selon l'indice du coût de la construction (Indice de référence, 1er trimestre 2015, soit 108.32).

Echéance du loyer : MENSUELLE

Révision / indexation 1ER TRIMESTRE 2015 qui s'établit à 108.32.

TEOM et autres taxes locatives à charge du preneur ???

Provision sur charges : 0€. Local indépendant.

Dépôt de garantie : 3 mois de loyer soit 3 300€.

Loyer réputé sans TVA.

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjugé de 1 € à 23 000 €

Si adjugé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.